

TROUSSEAU D'INTERNE
Année scolaire 2026 - 2027

L'élève interne doit se munir d'effets personnels, en bon état, et en quantité suffisante pour que les règles d'hygiène soient respectées (notamment sous-vêtements et chaussettes).

L'élève interne doit prévoir :

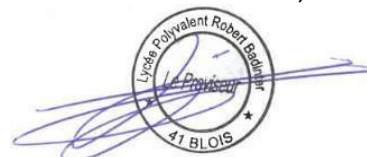
- Draps pour lit de 90x200 (drap housse + drap plat + alèse)
- Oreiller et taie
- Couvertures chaudes ou couette avec housse
- 1 paire de chaussons d'intérieur
- 1 cadenas (pour les cadenas à clé, un double de la clé, équipé d'un porte-étiquette mentionnant le nom de l'élève et le n° de chambre, devra être remis le jour de la rentrée à un surveillant)

Les sacs de couchage ne sont pas autorisés.

- A son arrivée, il sera remis à votre enfant une **fiche d'état des lieux**.
- Une fois **l'état des lieux** effectué, il lui sera remis la clé de sa chambre, en échange de sa fiche d'état des lieux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur,



Lycée Polyvalent Robert Badinter
41 BLOIS

Jérôme LAUXIRE